



Compétition européenne de statistiques

EQUIPE: IKAME

NOMS: Reddak Ikram, Temizkan
Meliha, Carteau Manon

ETABLISSEMENT: Lycée Carcouët

ACADEMIE: Nantes

2022-2023



Introduction

Les écarts salariaux entre les hommes et les femmes sont aujourd'hui un des sujets les plus discutés parmi les féministes et une des failles de ce système qu'essayent d'améliorer depuis bien longtemps les femmes. En effet, en 2019 d'après l'INSEE, "le revenu salarial des femmes reste inférieur de 22% à celui des hommes", une apparente amélioration depuis 2000, année pendant laquelle celui-ci s'élevait à 28% , mais qui reste cependant un écart non négligeable.

Cela nous incite alors à nous demander, quelles sont les variables ayant une influence sur les écarts salariaux entre hommes et femmes? Comment s'expliquent-ils et quelles seraient par conséquent les variables sur lesquelles il faut agir pour une future amélioration?

Difficultés

Au cours de cette épreuve, nous avons rencontré quelques difficultés que nous avons pu surmonter au fur et à mesure de notre travail :

- la manipulation de certains logiciels et la familiarisation avec les formules adaptées selon les croisements de variables voulus,
- la problématisation poussée de l'étude ainsi que les choix de variables sur lesquelles se focaliser,
- la gestion du temps est un des facteurs les plus importants afin de réussir l'étude, et on a pu travailler sur cet aspect grâce à l'épreuve,
- enfin, la motivation est selon nous un des facteurs les plus importants.



Méthodes

- Nomenclature des variables et étude de chaque variable par rapport au sexe
- Partage des variables à étudier entre nous
- Tableaux de variables croisées et graphiques
- Analyse des tableaux réalisés afin d'en tirer ceux où les écarts les plus importants se remarquent
- Choix de la mise en page et des couleurs de notre présentation
- Analyse pertinente des graphiques

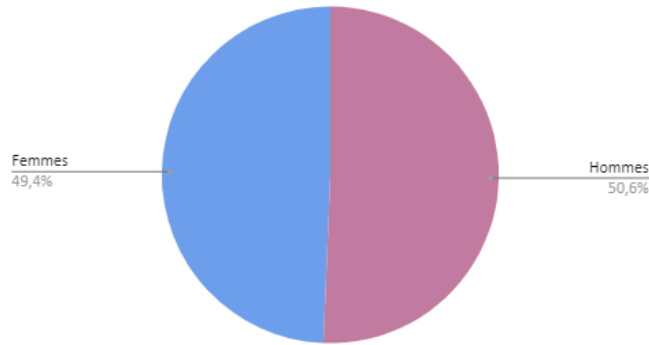


Outils

- Google Sheet, docs
- Word
- Genially
- PDF

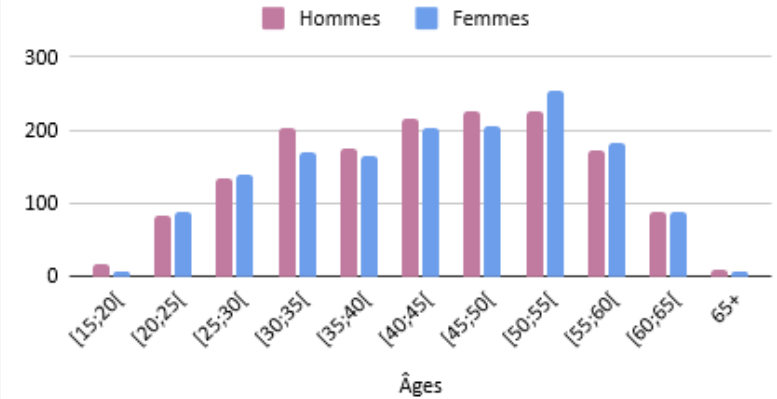
Etude de l'échantillon

Répartition hommes-femmes dans l'échantillon

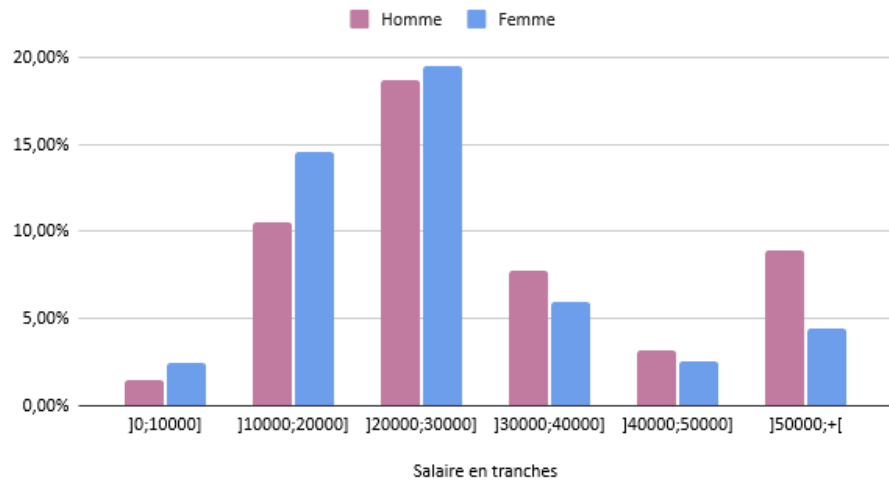


Dans cet échantillon proposé par l'INSEE le **nombre de femmes et d'hommes interrogés est équivalent**. Cela nous permet de mener une **étude pertinente des variables influençant les écarts de salaire**. En effet, 50.64% des individus interrogés dans cet échantillon sont des hommes et 49.36% sont des femmes.

Âge par rapport au sexe



Salaire en tranches par rapport au sexe



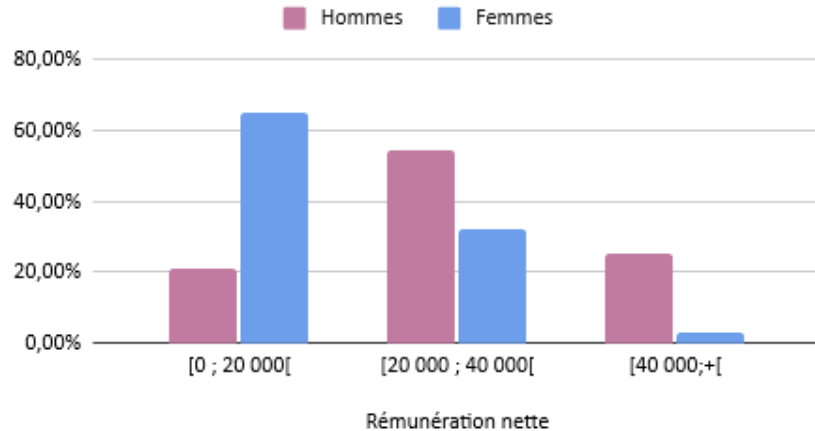
Ce graphique nous présente le salaire en tranches par rapport au sexe des individus dans cet échantillon. Comme nous pouvons le remarquer la plupart des individus se situent dans la tranche de 20000€ à 30000€ . En effet , 38.18% des individus dans cet échantillon se situent dans cette tranche. **Les écarts de salaire se remarquent dans la tranche de salaire de 50000€ où il y a plus d'hommes que de femmes**. De plus, les femmes sont aussi plus présentes dans les tranches de salaire les plus basses.

Ensuite, nous avons étudié les tranches d'âge des individus dans cet échantillon. La majorité des individus se situent en effet **entre 40 et 55 ans**, correspondant en général aux **âges durant lesquels les individus sont les plus stables dans leur carrière**.

Pour résumer, cet échantillon nous permet de mener une analyse pertinente sur les variables influençant les écarts salariaux entre hommes et femmes. D'abord car l'échantillon comporte un nombre équitable d'hommes et de femmes, ensuite la majorité des individus interrogés sont à un moment stable de leur carrière. Enfin, grâce au graphique présentant les salaires en tranches par rapport au sexe nous pouvons bien établir les écarts.

Conditions d'emploi: influencent-elles les écarts?

Salaire en temps partiel par rapport au sexe



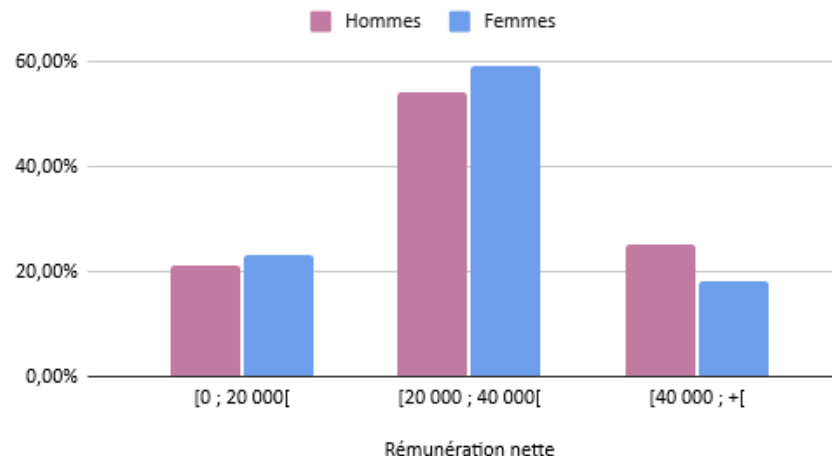
Dans le graphique ci contre, on peut examiner que parmi les personnes travaillant à temps partiel, **les femmes sont davantage présentes dans les rémunérations les plus basses**. En effet, 65% d'entre elles ont un salaire compris entre 0 et 20000 euros chaque année contre 21% d'hommes seulement, soit une proportion 3 fois plus importante.

Les hommes perçoivent pour la majorité des salaires plus élevés. Ainsi, 54% des hommes travaillant à temps partiel ont un salaire annuel compris entre 20000 et 40000 euros et 25% perçoivent un salaire annuel de 40000 euros ou plus.

Seulement 5.7% d'hommes travaillent à temps partiel dans cet échantillon, contre 23.4% de femmes.

Pour compléter ce que nous avons pu établir précédemment grâce au graphique ci contre, nous allons étudier le même type de graphique mais cette fois en temps complet afin de le comparer au précédent et faire ressortir les écarts. On observant ce graphique on peut discerner que **les femmes travaillant à temps complet sont plus présentes que les hommes dans la tranche de salaire entre 0 et 20000 euros** ainsi que pour celle allant de 20000 à 40000 euros. Cependant, **leur part diminue lorsque l'on atteint la tranche de salaire la plus élevée**, c'est à dire 40000 euros et plus. En effet, 18% des femmes de cet échantillon et qui travaillent à temps complet se trouvent dans cette tranche de salaire, contre 25% d'hommes.

Salaire en temps complet par rapport au sexe

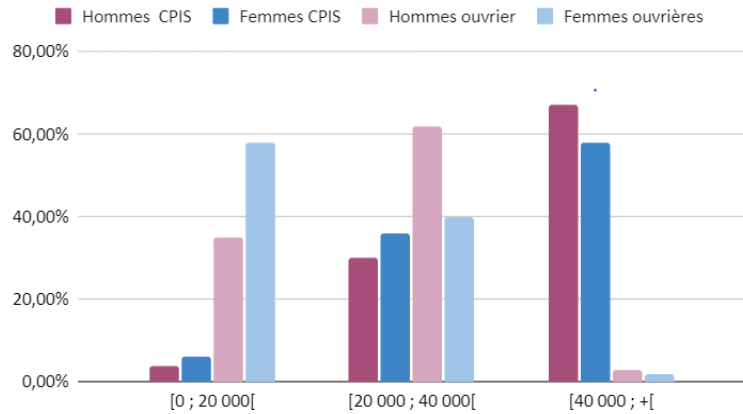


Pour comprendre:

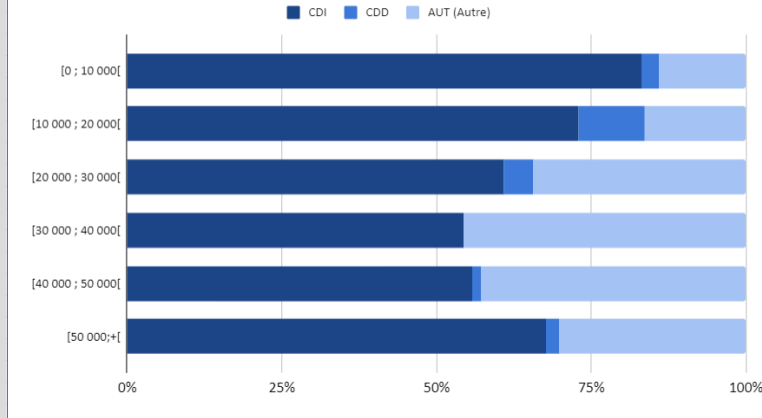
Les inégalités dues aux conditions d'emploi ne sont pas sans explication, au contraire celles-ci en ont une précise. De fait, ces écarts salariaux entre hommes et femmes liés aux conditions d'emploi s'expliquent par une inégale répartition des tâches domestiques. Le fait est que les femmes sont davantage exposées aux tâches domestiques, notamment en ce qui concerne les activités liées aux enfants ainsi que de la maison. Cela les expose alors au travail à temps partiel, un temps partiel non choisi mais subi. En effectuant alors moins d'heures et en n'ayant pas des temps de travail stables, les femmes subissent des écarts de salaire contre leur gré.

Inégalités dues au contrat de travail et la CSP

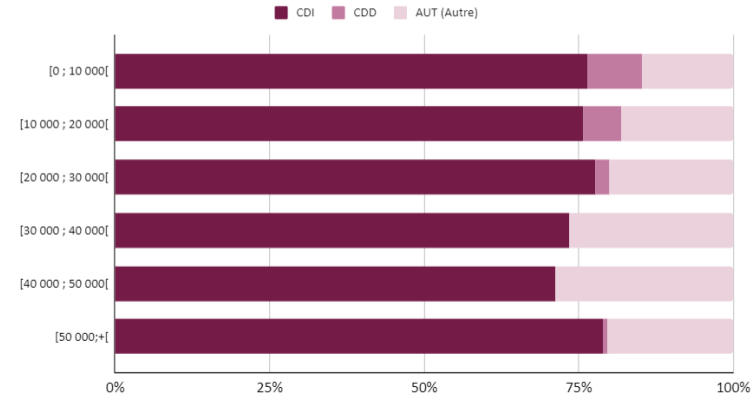
Salaire en fonction de la CSP (cadres et ouvriers)



Salaire en tranches en fonction du contrat de travail (Femmes)

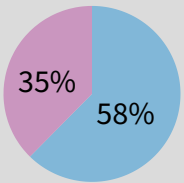


Salaire en tranches en fonction du contrat de travail (Hommes)

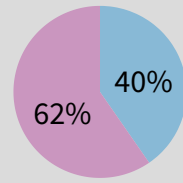


OUVRIERS

● FEMMES
● HOMMES



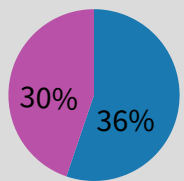
0-20000€



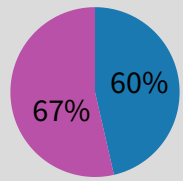
20000-40000€

CADRES

● FEMMES
● HOMMES



20000-40000€



40000€ et +

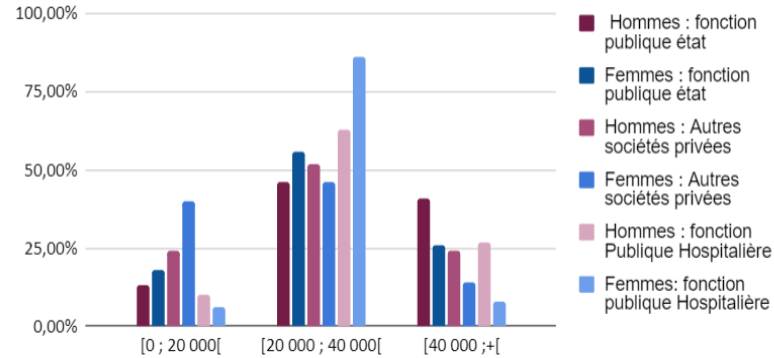
Le contrat de travail des individus est un élément contribuant aux inégalités salariales. En effet, grâce aux graphiques ici présents, nous pouvons d'abord constater que plus des 3/4 (78.9%) des hommes se situent dans la tranche de rémunération de 50000€ et plus sont en CDI, contre 67.6% de femmes, soit un écart de 12 points de pourcentage. **Les hommes sont plus représentés que les femmes dans les contrats en CDI peu importe le niveau de rémunération.**

La CSP des individus permet de mettre en évidence les écarts salariaux entre hommes et femmes. En effet à partir de ce graphique, on remarque que les femmes ouvrières et cadres sont plus présentes dans les tranches de rémunération les plus basses, contrairement aux hommes. Donc, **avec une CPS équivalente les hommes ont tendance à avoir un salaire plus élevé que les femmes.**

À l'issue de l'étude de ces graphiques, nous pouvons conclure que la CSP des individus ainsi que la forme de leur contrat de travail influence les écarts salariaux entre hommes et femmes. En effet, plus d'hommes en CDI perçoivent un salaire annuel supérieur à 50000€ que de femmes. Mais aussi qu'il y a plus d'hommes cadres ayant un salaire annuel supérieur à 50000€.

Âge et secteur d'emploi influencent-ils ces inégalités?

Salaire en tranche en fonction du secteur d'emploi



74%

Femmes en fonction publique d'état et percevant moins de 40000€

59%

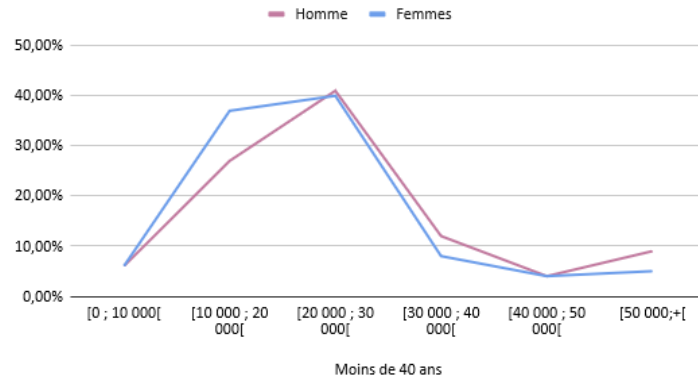
Hommes en fonction publique d'état et percevant moins de 40000€

27%

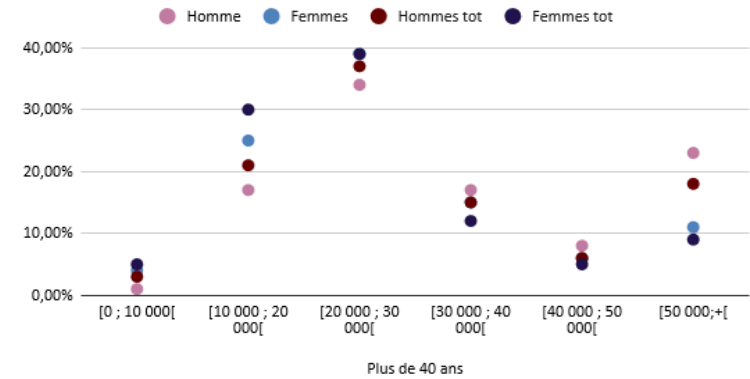
41%

Femmes et hommes en fonction publique d'état et percevant plus de 40000€

Salaire en tranches par rapport à l'âge (- de 40 ans)



Salaire en tranches par rapport à l'âge (+ de 40 ans)



L'âge est aussi un facteur qui influence les écarts salariaux entre hommes et femmes.

Mais l'influence de cette variable n'est pas la même en fonction du niveau de salaire. Ainsi, pour les personnes ayant plus de 40 ans, l'âge n'aggrave pas les inégalités de salaires pour les faibles revenus. Mais pour les personnes percevant plus de 50 000€, l'âge augmente les écarts. Les hommes de plus de 40 ans gagnant plus de 50 000€ sont plus sur représentés par rapport à l'ensemble des hommes (environ 5 points) que les femmes de plus de 40 ans gagnant plus de 50 000€ le sont par rapport à l'ensemble des femmes (seulement 2 points). Ceci met alors en évidence d'**apparents écarts salariaux entre sexes liés à l'âge**, mais cependant **les femmes se situent dans les tranches de rémunérations les plus basses dans les deux cas.**

Les données étudiées nous permettent de constater que l'âge et le secteur d'emploi sont également des facteurs d'inégalités salariales. En effet, peu importe le secteur, les femmes sont plus représentées que les hommes dans les tranches de salaire les moins élevées. Par exemple, dans les emplois de la fonction publique hospitalière, 8% des femmes ont un salaire supérieur à 40000€ soit près de trois fois moins que les hommes.

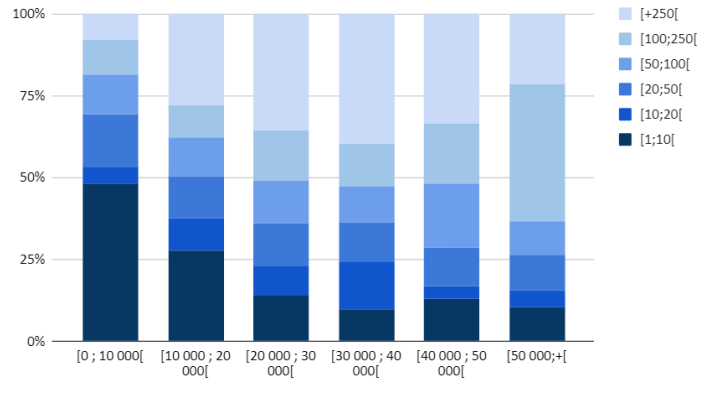
D'un autre côté, l'âge de l'individu peut renforcer les écarts salariaux dans les tranches de salaire les plus élevées, chez les personnes de plus de 40 ans ayant un salaire annuel supérieur à 50000€, les hommes sont deux fois plus représentés que les femmes.

Des différences de salaire entre les secteurs d'activités privées sont présentes. En effet, **les femmes sont plus représentées que les hommes dans les tranches de salaires inférieures à 40000€.**

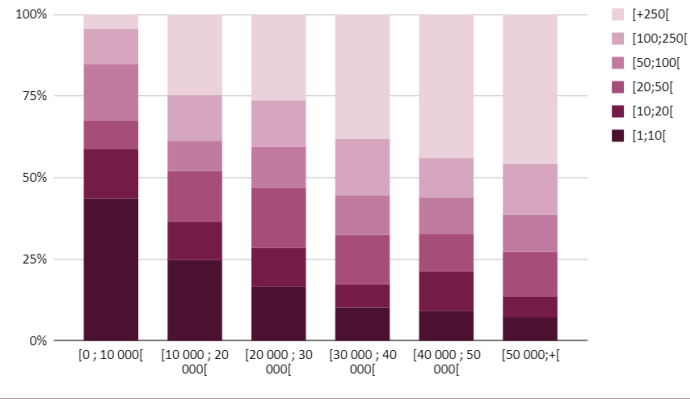
Dans la fonction publique hospitalière, les femmes, qui sont pourtant plus représentées, gagnent moins que les hommes. Bien qu'elles représentent 23 point de pourcentage de plus que les hommes dans la tranche de salaire allant de 20000 à 40000€, elles sont trois fois moins représentées que les hommes dans la tranche supérieure à 40000€.

Quelles variables n'influencent pas les écarts?

Salaire en tranches par rapport au nombre d'employés (Femmes)

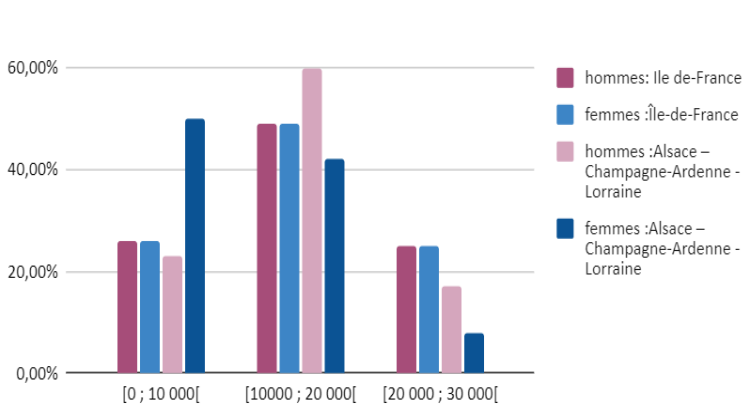


Salaire en tranches par rapport au nombre d'employés (Hommes)



L'influence du nombre d'employés sur les écarts est négligeable. En effet, que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, le nombre d'employés ne modifie pas les écarts de salaire. Dans les tranches de rémunération les plus basses ce nombre est compris entre 1 et 10, plus le salaire augmente, plus ce nombre augmente.

Salaire en fonction de la région de résidence



Nous avons choisi ces deux variables car **les régions d'Alsace, Champagne-Ardennes et Lorraine sont les régions où l'immobilier est le moins cher et l'Île-de France est celle où l'immobilier est le plus cher.** On remarque que quelles que soient les tranches salariales en Île-de France il n'y a aucun écart entre les femmes et les hommes. Tandis que dans les régions où l'immobilier est le moins cher, les femmes sont plus représentées dans la tranche de salaire la plus basse. 50% d'entre elles ont un salaire annuel allant de 0 à 2000€ alors que 60% des hommes vivant dans ces régions ont salaire annuel compris entre 10000€ et 20000€ et également 17% d'hommes font partie de la tranche de salaire supérieure à 40000€ annuel contre 8% de femmes.)

À profils égaux



40000€ et plus



CADRES



TEMPS COMPLET



CDI



FONCTION
PUBLIQUE D'ETAT



40000€ et plus



CADRES



TEMPS COMPLET



CDI



FONCTION
PUBLIQUE D'ETAT

Variables qui influencent ou non les écarts de salaire



Les écarts de salaire entre hommes et femmes sont influencés par un grand nombre de variables. En effet, nous avons pu voir à l'issue de cette étude que plusieurs facteurs tels que **l'âge**, **le secteur d'emploi**, **la CSP de l'individu**, **le contrat de travail** ainsi que **les conditions d'emploi** accentuent ces écarts salariaux. Malgré la persistance des écarts, leur diminution concernant les jeunes générations ne permet-elle pas d'envisager qu'ils puissent un jour n'être expliqués que par la profession exercée ?